

# CHSCTMEN du 5 juillet 2022

## Déclaration liminaire



Cette réunion du CHSCTMEN porte notamment sur les bilans SST et accidents/maladies professionnelles. La fin d'année scolaire est effectivement propice aux bilans. En complément des données qui nous sont présentées et dont nous souhaitons retravailler le périmètre et les modalités de recueil, la FSU, dans cette déclaration liminaire porte des éléments de bilan qualitatif pour une année représentative de ce quinquennat, qui n'a pas été seulement marquée par la pandémie.

La liste des effets négatifs des réformes, des injonctions, du manque de moyens et des méthodes managériales est longue. Sans pouvoir prétendre à l'exhaustivité, nous voulons aujourd'hui alerter le nouveau Ministre : les personnels de l'Education Nationale sont épuisés et désabusés. Leurs missions ont été vidées de leur sens, de nombreux indicateurs qui ne sont pas dans les bilans de ce jour pourraient en attester : démissions, demande de rupture conventionnelle, crise de recrutement. Le cynisme vis à vis de l'activité qui est une étape bien documentée avant le burn-out est de plus en plus répandu. A la surcharge et au surinvestissement, les injonctions ministérielles ajoutent le risque de conflit éthique.

Quelques exemples en cette fin d'année scolaire.

Dans le premier degré, l'application de la loi Rilhac, les expérimentations menées dans les écoles marseillaises et le projet d' « Ecole du futur » ne contribuent pas à améliorer les conditions de travail des personnels. Bien au contraire, avec, entre autres, l'instauration d'une hiérarchie au sein des écoles et la réalisation d'évaluations d'école, ce nouveau management inflige une pression forte, alourdit la charge de travail et ne permet pas la mise en place une école inclusive digne de ce nom.

Dans le second degré, en cette fin d'année scolaire, les contrôles abusifs de certains IPR sur les corrections en ligne des copies de baccalauréat, l'harmonisation sauvage au clic au dépend des correcteurs et les jury naïfs du Grand oral interchangeable constituent des atteintes à l'éthique professionnelle qui peuvent altérer la santé mentale des enseignants. Les responsabilités et la professionnalité des jurys doivent être respectées. La FSU alerte à nouveau tout particulièrement sur la situation des collègues de Lettres qui ont été soumis à une charge de travail écrasante.

Plus globalement, l'organisation des examens et les conditions de correction malmènent l'ensemble des personnels des rectorats aux établissements, et la FSU renouvelle la demande qui a été exprimée sous forme d'avis lors de la réunion précédente du CHSCT de réalisation d'une enquête par le CHSCT ministériel. C'est un point dont nous avons demandé l'inscription à l'ordre du jour cette séance.

Les infirmières de l'Éducation nationale négligées, malmenées, plus particulièrement par la gestion de la crise sanitaire, ont commencé à quitter l'Éducation nationale lors du dernier quinquennat. Si rien n'est fait pour y remédier, cette situation risque de s'aggraver. Actuellement plusieurs dossiers les inquiètent tels le logiciel infirmier "LIEN", promu au pas de charge, bien qu'inadapté et non abouti, ou la menace imminente de

décentralisation... Pour cette profession aussi le recrutement est devenu problématique et le reflet d'une fuite de conditions de travail dégradées. Le recours aux contrats n'est pas une solution mais un problème notamment en raison de la précarité des rémunérations. Face aux besoins accrus des élèves en consultations infirmières et, après 5 années lors desquelles les créations de postes ont été très insuffisantes, voire inexistantes, sans reconnaissance salariale et sans respect de leur expertise, les infirmières de l'Éducation nationale attendent des actions pour sécuriser la rentrée 2022 qui s'annonce difficile !

Les annonces ou déclaration du nouveau ministre sont inquiétantes.

Pour répondre à la pénurie d'enseignants, le ministre a évoqué dans les médias une modalité de remplacement à l'interne avec obligation de compensation des cours non effectués durant l'arrêt maladie : au-delà du caractère irréaliste, il s'agirait d'une remise en cause de la protection sociale statutaire inacceptable. Il a aussi évoqué le glissement des temps de formation sur les périodes de vacances ou sur le mercredi après-midi. Enfin, alors que les personnels sont déjà surchargés de travail au point d'être empêchés de faire un travail de qualité, le ministre propose de travailler plus pour gagner plus...

Cette réunion nous permettra de revenir sur certains de ces points, mais la FSU attend des engagements forts, notamment dans cette instance, pour que les personnels de ce ministère puissent tous et toutes retrouver le sens de leur mission et leur activité.



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**